
LA TOUR DES DEFIS 2018

Firefighter Combat Challenge Team Wolf



Avec la collaboration de



Plan Incliné Ronquières- Team Wolf FCC & ZHC

« La tour des défis » 07/10/2018

784 marches !

Un dénivelé de 141 mètres !

Une course infernale !

Esprit de compétition, d'équipe !

...

A l'arrivée...

...plusieurs vainqueurs !

1. Le projet

La tour des défis est une toute nouvelle épreuve de sport intense. Il s'agit de la première édition de ce type de compétition de haut niveau, à cet endroit, la tour de Ronquières. Chaque participant devra surmonter un dénivelé de 141 mètres, monter 784 marches, en un minimum de temps.

L'épreuve est ouverte à tout public d'au moins 18 ans, muni d'un certificat d'aptitude médicale.

Outre le challenge individuel qui désignera le meilleur grimpeur, des catégories particulières se disputeront la victoire : des pompiers, policiers, des entreprises, des familles, ...

Cet évènement se voulant également familial et festif, les participants et visiteurs auront le loisir de visiter le site exceptionnel du plan incliné et ses environs. Des activités et démonstrations se succéderont toute la journée afin de mettre en valeur le travail des pompiers et des policiers.

Une restauration, snacks, repas et boissons sont prévues durant toute la durée de la compétition.

2. L'organisateur

L'ASBL Firefighter Combat Challenge Team Wolf (FCC) dont le siège social est situé 142, rue d'Horrues, 7090 Braine-le-Comte, représentée par LEONARD Gregory, son Président ;



LA TOUR DES DEFIS 2018

En collaboration avec :

- La Zone Hainaut Centre (ZHC),
- L'ASBL Voies d'Eau du Hainaut - Province de Hainaut - La Police de la Haute-Senne

3. La date et le lieu

Le 07 octobre 2018 au Plan Incliné à Ronquières, Route Baccara, 1/w à 7090 Braine-le-Comte (Ronquières).



LA TOUR DES DEFIS 2018

4. L'horaire

Les épreuves individuelles se dérouleront de 09h00 à 16h00.

Chaque participant ayant correctement complété son bulletin d'inscription et remis les documents demandés sera prévenu de son heure de passage via Internet : <http://www.otop.be/latourdesdefis> 7 jours avant le challenge.

Les participants devront être présents sur le site de la tour de Ronquières au moins une heure avant leur passage, afin de s'inscrire auprès des organisateurs, recevoir leur dossard et faire le point sur le règlement de la course.

3.1 Les catégories

- de 9h00 à 11h00: Epreuve individuelle des pompiers
- de 11h00 à 12h00: Epreuve en binôme de la police
- de 12h00 à 13h00: Epreuve team building
- de 13h00 à 15h00: Epreuve individuelle tout public
- de 15h00 à 16h00: Epreuve en binôme des pompiers

4. Démonstrations des pompiers de la Zone Hainaut Centre

- 10H30 : Démonstration désincarcération (Pompiers ZHC). Extraction d'une victime incarcérée dans un véhicule accidenté
- 11h00 : Extinction d'un véhicule en feu.
- 12h00 : Démonstration d'une équipe de plongeurs (Pompiers ZHC) : Recherche d'un mannequin disposé dans un véhicule (uniquement la carrosserie) immergé dans le canal. Explication du déroulement de l'intervention. Lieu : au niveau de la terrasse de la tour, au troisième étage.
- 14h00 : Démonstration GRIMP (Pompiers ZHC) : Evacuation d'un mannequin/victime à partir du sommet de la tour.



5. Démonstrations de la Police de la Haute -Senne

- Voiture tonneau
- Equipe cynophile
- Stand de prévention contre les vols
- Stand sécurité routière
- ...

6. Conditions d'admission des concurrents

6.1 Les inscriptions

Ouverture des inscriptions : 20 mai 2018

Clôture des inscriptions : 20 septembre à 23h59.

L'inscription se fera uniquement par internet, via différents modes de paiement, sur le lien mis en ligne sur le site <http://www.otop.be/latourdesdefis>

6.2 Droits d'inscription par concurrent

Participation à l'épreuve individuelle : 16€

Participation à l'épreuve en binôme : 30€/binôme

Participation team building (4 personnes) : 56€

6.3 Ce que comprend l'inscription

- La participation à la compétition ;
- Un ravitaillement en eau, boissons énergétiques, fruits ;
- Une visite du plan incliné de Ronquières.

6.4 Aptitude médicale

Chaque participant à cette compétition doit être conscient que cette épreuve demandera aux compétiteurs de fournir des efforts physiques importants. Il est donc conseillé aux personnes intéressées de se renseigner sur le type d'effort qu'elles seront amenées à fournir.



LA TOUR DES DEFIS 2018

La participation de chaque concurrent est assujettie à la remise d'un certificat d'aptitude médicale. Le certificat, dûment complété, sera remis à l'organisateur, au plus tard une heure avant la compétition, pour valider l'inscription définitive.

Toute falsification du certificat est de la seule responsabilité du compétiteur. L'organisateur ne sera pas tenu pour responsable en cas d'accident lié à un problème médical.

L'ASBL FCC Team Wolf ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incident, de malaise, de lésion physique ou de décès éventuel d'un participant.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de toute équipe et/ou de toute personne qui ne satisfait pas aux conditions posées dans le présent règlement.

7. L'équipement

Les challengeurs non pompiers ou policiers devront être vêtus d'une tenue sportive adaptée au type d'épreuve.

7.1 Les pompiers s'inscrivant dans le challenge qui leur est réservé seront équipés de leur propre équipement de protection individuelle complet ainsi que de leur propre appareil respiratoire isolant et couvre face.

Afin d'éviter les chutes d'objet pendant l'ascension du plan incliné, l'organisation interdit tout autre objet ou équipement que ceux mentionnés ci-dessus (Téléphone, appareil photo, caméra sont strictement interdits). Les caméras de type go pro sont toutefois tolérées si elles sont fixées correctement sur le casque où la tenue du concurrent.

Les concurrents doivent porter les équipements de protection individuelle utilisés dans leur centre d'intervention (casque, pantalon, veste (doublure), bottes, gants) en bon état, aux normes en vigueur pour le combat des incendies en infrastructure (Normes CE ou normes internationales).

Après le départ de la course, aucun élément de la tenue ne peut être retiré, abandonné, ou décroché de l'équipement. Dans le cas où le concurrent perd un élément de son équipement, il devra obligatoirement le replacer avant de continuer, sous peine de disqualification.

Les concurrents dont les équipements sont déclarés non conformes au règlement seront disqualifiés avant, pendant ou après la fin de la course.

Le ruban adhésif ou tout autre élément extérieur n'est pas autorisé. Les tenues doivent être ajustées et à la taille du concurrent.

Les gants et les bottes doivent être aux normes et porter des étiquettes non coupées.

Les casques avec décorations et peintures sont autorisés mais doivent porter les étiquettes de normes CE (ou internationale) et être complets. Les coiffes doivent être présentes et complètes.



LA TOUR DES DEFIS 2018

La décision de l'arbitre, pour les équipements de protection individuels, est sans appel.

Les concurrents qui se présenteront en zone d'appel et ne respectant pas ces règles pourront avoir des pénalités pouvant aller de 15 secondes jusqu'à la disqualification.

7.2 Equipements de protection individuelle en équipe :

Les règles sont les mêmes que lors du passage individuel, à l'exception du masque qui n'est ni utilisé, ni porté pour la catégorie pompiers en équipe.

L'épreuve sera terminée dès que les 2 participants auront franchis la ligne d'arrivée.

7.3 les policiers qui concourent pour le challenge sont également équipés d'une tenue sportive ainsi que leur gilet de protection.

8. La destruction intentionnelle ou malveillante de matériel sur le parcours entrainera la disqualification du concurrent, et le remboursement du matériel endommagé.

9. Le ravitaillement

Chaque participant recevra une boisson en fin de parcours.

Sur place, pour les spectateurs et les participants, une restauration autour du parcours est prévue toute la journée. Des fontaines d'eau seront également mises à disposition du public, gratuitement, par la SWDE.

10. Le Classement

Le chronomètre de l'organisateur sera la seule référence officielle. Chaque participant pourra être muni de son propre chronomètre à condition que celui-ci soit fixé au poignet du coureur et ne puisse être perdu durant la montée de la tour.

Un classement sera établi dans chaque catégorie. Le chronométrage et le classement sont obtenus à partir de puces électroniques qui seront prêtées aux concurrents à la remise des



LA TOUR DES DEFIS 2018

dossards. Celles-ci devront être rendues, avec le dossard, à l'arrivée en fin de course, ou en cas d'abandon.

Pour la compétition par équipe, le chronomètre sera arrêté lorsque le dernier membre de l'équipe aura passé la ligne d'arrivée.

11. Les Prix

Un prix sera remis aux 3 premiers classés de chaque catégorie. Ceux-ci seront précisés ultérieurement par les organisateurs.

12. Poste de secours

Un dispositif composé d'une équipe médicale et de secouristes/ambulanciers répartis sur le parcours sera présent durant toute la durée des épreuves. Les secouristes et contrôleurs sont habilités à mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de l'épreuve.

13. Assurances

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile (Voir annexe 1)

Les participants sont couverts par leurs assurances personnelles pour les éventuels dégâts occasionnés sur le site.

14. Les stands

Différents stands (Sponsors, petite restauration,...) seront disposés autour du site de la tour de Ronquières. Ces stands pourront être réservés via le site Internet de la FCC Team Wolf : <http://www.firefightercombatchallenge.be>.

Une première aire, accessible à tout public regroupera des châteaux gonflables, murs d'escalade, mini-parcours pompiers et terrain de kicker géant.

Une deuxième aire, dans laquelle seront disposés les stands des sponsors et représentants sera accessible à tout public.

Différents stands de boissons/restauration, seront disposés en divers endroits du site et accessible à tout public.



15. La Team Wolf FCC

La Team Wolf FCC est active dans le Firefighter Combat Challenge depuis plusieurs années. Ses membres sont des pompiers professionnels ou volontaires passionnés par leur métier et par le sport.

Les valeurs autour desquelles elle s'est développée sont l'amitié, le dépassement de soi, la cohésion d'équipe, le partage, la tolérance et l'ouverture aux autres, pompiers ou pas.

Dans le but de faire mieux connaître au public la complexité du travail d'un pompier, et réveiller des vocations, la Team Wolf FCC organise des activités pour les enfants et les plus grands tout au long de la journée, ainsi que des démonstrations d'interventions diverses.

La TeamWolf FCC ne recherche pas de profit. Elle redistribue une partie de ses bénéfices pour de nobles causes ou procède à des dons auprès d'autres asbl œuvrant auprès d'un public fragilisé. Les bénéfices liés à l'organisation de l'évènement « la tour des défis 2018 » ne feront pas exception à cette règle.

